

Petit à petit, la Mafa se vide de ses occupants

Le Calicot vient d'emménager dans une salle située sous le 50, Grande rue. Il ne reste donc à la Mafa que trois locataires : l'école de danse, la chorale la Galvèse et le centre d'hygiène alimentaire. Quels sont leurs projets et que va devenir le bâtiment ?

FIN octobre, le Calicot, association qui gère la programmation théâtrale dans la cité castelle, a déménagé. De la Mafa (Maison de l'amitié franco-américaine), place des Etats-Unis, l'association a élu domicile à deux pas de là, au rez-de-chaussée du 50, Grande rue.

Fini, les escaliers recouverts de fientes de pigeons et le local tristounet du 1er étage. Une salle plus vaste, plus accueillante dans des tons jaune citron fait désormais office de point d'attache et de salle de réservation des billets.

Avec le départ du Calicot, il ne reste désormais au sein du bâtiment de la Mafa que l'école de danse d'Emmanuelle Valoise, la chorale la Galvèse et le CHA

(centre d'hygiène alimentaire). Le bâtiment n'est plus tout jeune (ex-hôtel de l'Eléphant) et déjà la municipalité castelle avait alerté ses occupants qu'ils allaient devoir un jour ou l'autre quitter les lieux par mesure de sécurité et le rénover. Pour en faire quoi ? « C'est encore à l'état de réflexions » indique-t-on en mairie, « la communauté de communes pourrait l'acquiescer pour le louer ou installer l'office de tourisme, créer des salles de réunions à vocation intercommunales. Il y a de gros travaux à effectuer surtout sur l'avant du bâtiment mais rien n'est encore décidé ».

Partir, partir...

Partir d'accord mais pour aller où ? « L'école de danse pourrait être accueillie à la place de la bibliothèque qui déménage très prochainement à la médiathèque » indique-t-on en mairie, quant à la Galvèse « qui est hébergée par l'école de danse, elle pourrait donner ses répétitions dans le bâtiment U1 à l'horizon 2004 ».

Le CHA, qui est hébergé par la municipalité à la Mafa depuis les années 75 environ, -avant il était à l'ancien hôpital quai de la Poterne- pourrait emménager début 2004 dans de nouveaux locaux avenue de la République. « Nous allons louer un local avec 4 à 5 pièces pour être plus à l'aise car les pièces à la Mafa sont petites mais le bâti-



Le Calicot a déménagé au 50 Grande rue fin octobre.

ment a un avantage, il est central » précise le Dr Tourneux qui y donne des consultations dans le cadre de la prévention et le traitement de l'alcoolisme entre autres.

Pour Emmanuelle Valoise, chorégraphe de l'école de danse, quitter la Mafa lui serrera le cœur : « J'ai commencé la danse ici avec ma mère, Liliane. C'est là que j'ai eu un coup de foudre pour la musique. Après ma mère, j'ai repris l'enseignement, on enseigne la danse ici depuis près de 60 ans ». La jeune femme ajoute : « On y est bien,

l'endroit est clair, bien situé (en centre-ville), c'est une école familiale à dimension humaine où l'on connaît chaque fille. Il se dégage une ambiance particulière dans ce lieu. On y ressent de bonnes vibrations ». Même si elle ne cultive « pas l'amour du passé », Emmanuelle Valoise aimerait que ce bâtiment « re-

prenne vie ». « Il a trop souffert du manque d'entretien depuis de nombreuses années. Ce bâtiment a une histoire (lire encadré par ailleurs) c'est une belle maison. Après ces travaux, nous aimerions bien y revenir ».

Affaire à suivre...

F.P.

L'histoire de la Mafa

La MAFA (maison de l'amitié franco-américaine) a été créée par le Dr Wadsworth, délégué du comité des missions étrangères de l'église méthodiste épiscopale des Etats-Unis, après la première guerre mondiale. Elle succède en lieu et place à l'ex-Hôtel de l'Eléphant. Cette œuvre a été créée en souvenir des soldats américains tombés autour de la cité castelle. En 1931, le comité des missions en a fait don à la ville de Château-Thierry. Diverses

actions y sont prodiguées : crèche, garderie, consultations de nourrissons, confection de layette, bibliothèque, cours d'anglais. Les cours de danse sont dispensés bénévolement à partir de 1943. En 58, l'école devient privée : la décision proposée par le conseil d'administration est entérinée par le conseil municipal de l'époque. Notons que depuis sa création, l'école de danse a toujours reversé les bénéfices de ses spectacles à l'œuvre de la

Mafa puis à la crèche municipale. « Nous perpétons ainsi l'esprit d'entraide voulu par le Dr Wadsworth » précise Melle Valoise qui veut faire taire une bonne fois pour toutes les mauvaises langues : « Nous ne squattons pas une salle municipale. Nous avons aménagé le lieu où nous dansons, nous ne demandons aucune subvention. Nous avons même demandé de régler un loyer, la municipalité a toujours refusé ».



Emmanuelle Valoise, chorégraphe de l'école de danse : « J'ai commencé la danse ici avec ma mère ».